

FACULTÉ DES HUMANITÉS
Département Histoire

GUIDE DES ÉTUDES
2019 – 2020

Préparation à l'IEP

Table des matières

Le mot du Doyen.....	1
La faculté des Humanités	2
Le département Histoire.....	2-3
Les enseignants.....	4-5
Les associations étudiantes.....	7-9
Les centres de recherche.....	10-11
Préparation au concours des IEP.....	12
Organisation des enseignements.....	13-14
Equivalence histoire	16-19
Equivalence lettres modernes	20-23
Equivalence philosophie	24-26
Descriptif des enseignements.....	27-32
Licence SHS mention Histoire.....	33-35
Les modalités de contrôle des connaissances.....	36-38
Construisez votre parcours de formation.....	39-40
Les règles de progression des étudiants de Licence	41-43
Le CLIL	44
Le CLES.....	45
La maison de la médiation.....	46
Les services aux étudiants	47

Chères étudiantes, chers étudiants,

Avec près de 7 000 étudiants, forte d'une équipe de plus de 200 enseignants et enseignants-chercheurs, de 400 chargés de cours et d'une trentaine de personnels administratifs, la Faculté des Humanités de l'Université de Lille est l'une des plus grandes unités de formation et de recherche dans son secteur en France. Vous y serez formés, à la recherche et par la recherche, dans des disciplines aussi diverses que l'archéologie, les arts, l'histoire et l'histoire de l'art, les lettres classiques et les lettres modernes, la philosophie et les sciences du langage. Toutes ces disciplines sont essentielles pour comprendre le monde qui nous entoure voire pour le transformer.

S'appuyant sur ses sept départements et sur cinq laboratoires de recherche réputés, votre Faculté des Humanités est en partie l'héritière de la Faculté des lettres de l'Université de Lille où ont enseigné de grandes figures intellectuelles comme Michel Foucault ou Jacqueline de Romilly. Les riches bibliothèques de notre Faculté témoignent de cette histoire qui continue de s'écrire avec vous. La Faculté des Humanités est un lieu vivant où exposent des artistes, interviennent des écrivains et où se tissent des liens qui, je l'espère, vous enrichiront toute votre vie.

Notre Faculté est aussi un lieu ouvert grâce à tous les partenariats mis en place avec de grandes institutions scientifiques et culturelles, avec des associations ou des entreprises. Grâce à eux, votre insertion professionnelle en sera facilitée.

Enseigner et se former à la Faculté des Humanités doit être une chance. Nous ferons tout notre possible pour que vous puissiez la saisir.

Au nom de la Faculté, je vous adresse tous mes vœux de réussite.

Gabriel GALVEZ-BEHAR
Professeur des Universités
Doyen de la Faculté des Humanités

La faculté des Humanités

La direction de la Faculté

La faculté est administrée par un conseil élu de 40 membres comprenant enseignants, étudiants, personnels administratifs et ingénieurs techniques ainsi que des personnalités extérieures. Le doyen, les vice-doyens et la responsable administrative sont assistés dans leurs fonctions par un bureau élu.

Doyen : Gabriel GALVEZ-BEHAR

Vice-doyens : Gabrielle RADICA et Cédric PATIN

Responsable administrative : Géraldine SIMONET

Le département Histoire

Le mot d'accueil

Vous avez choisi de vous inscrire en Histoire parce que la **connaissance des sociétés des plus anciennes aux plus contemporaines**, en Europe occidentale comme ailleurs, vous intéressent, mais aussi parce que vous cherchez à **construire un projet professionnel**. La formation qui vous est proposée conduit à des métiers très divers, qu'il s'agisse de l'enseignement, du journalisme, de la fonction publique, des concours administratifs, et de manière générale à des métiers qui exigent un certain niveau de culture générale, le goût de la lecture, la curiosité et la maîtrise de la langue française.

Ce guide vous fait connaître les choix que propose la Licence d'histoire. Il vous aide donc à **réfléchir sur votre avenir et à le construire**. Il vous présente les UE dites fondamentales, avec les quatre périodes historiques abordées chaque année, mais aussi les UE d'approfondissement ou d'ouverture qui vous permettent de construire votre parcours et de préciser vos projets.

Ce guide vous précise les intitulés des cours, puis les programmes et les modalités de contrôle des connaissances. Mais il vous offre aussi des pistes, notamment bibliographiques : ces ouvrages doivent être lus. **Suivre les cours est indispensable, mais ne saurait suffire**. La bibliothèque du Département (Bibliothèque Michelet) et le Service Commun de Documentation sont aussi des lieux que vous devez, dès la première année, prendre l'habitude de fréquenter.

Il est bon de rappeler que vous devez être assidus pour ne pas perdre pied, mais aussi être très vigilants : **venir régulièrement au Département consulter les panneaux d'affichage**, notamment pour les dates des travaux et épreuves de contrôle continu. Consultez également fréquemment les sites internet de l'université ainsi que la **page Moodle du secrétariat**. Cela aussi relève de votre prise en charge personnelle. De même, la consultation du Service Universitaire d'Information et d'Orientation (SUAIO) vous aidera à formuler et préciser vos projets professionnels.

Enfin, tout étudiant peut et doit participer directement à la vie de son Département et à celle de l'Université, en votant et en participant aux différents conseils.

Que cette année universitaire soit pour vous une année d'enrichissement intellectuel et personnel grâce à un travail régulier et soutenu !

Esther DEHOUX

Administrateur provisoire du département Histoire

Le département Histoire situé dans le bâtiment A, au premier niveau (A1), est administré par le directeur de département et le responsable administratif. Dans l'attente d'une élection prévue en automne 2019, la direction du département est assurée par un administrateur provisoire.

Administrateur provisoire : Esther DEHOUX

Responsable administratif : Jean-Luc MACHADO

Horaire d'accueil des étudiants :

Lundi	Fermé	13 H 30 - 16 H 30
Mardi	9 H 00 - 12H 00	13 H 30 - 16 H 30
Mercredi	9 H 00 - 12H 00	13 H 30 - 16 H 30
Jeudi	9 H 00 - 12H 00	Fermé
Vendredi	Fermé	Fermé

Comment nous joindre ?

Par mail : histoire@univ-lille.fr

Par courrier : Université de Lille, Faculté des Humanités, département Histoire, BP 60149, 59653 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX

Pour toute correspondance, joindre une enveloppe timbrée à l'adresse de destination.

Le secrétariat pédagogique

Il est le principal interlocuteur des étudiants et doit être contacté pour toute question relative au déroulement des études. Son travail est piloté par le responsable administratif du département.

L3 Histoire, Prépa IEP et DUFL : Marie CARPENTIER

Mail : marie.carpentier@univ-lille.fr

Tél : 03.20.41.73.81

Les enseignants référents

Relations internationales : Justine FAURE

Mail : justine.faure@univ-lille.fr

Handicap : Dominique BALVET

Mail : dominique.balvet@univ-lille.fr

Les personnels enseignants

Histoire Ancienne

BENOIST Stéphane, Professeur des universités
CHANKOWSKI Andrzej, Maître de conférences
DESHOURS Nadine, Maître de conférences
DEVAUCHELLE Didier, Professeur des universités
HOËT-VAN CAUWENBERGHE Christine, Maître de conférences
HUSQUIN Caroline, Maître de conférences
LACAMBRE Dennis, Maître de conférences
MOREAU Dominic, Maître de conférences
SEVE Laure-Anne, Professeur des universités
WIDMER Ghislaine, Maître de conférences

Histoire du Moyen Age

BROUSSELLE Isabelle, Maître de conférences
DEHOUX, Esther, Maître de conférences
KRÖNERT Klaus, Maître de conférences
LECUPPRE-DESJARDIN Élodie, Professeur des universités, IUF
MERIAUX Charles, Professeur des universités
SANTAMARIA Jean-Baptiste, Maître de conférences
SCHNERB Bertrand, Professeur des universités
VIVAS Mathieu, Maître de conférences

Histoire Moderne

BAURY Roger, Maître de conférences
BRASSART Laurent, Maître de conférences
DENYS Catherine, Professeur des universités
HASQUENOPH Sophie, Maître de conférences
LEGAY Marie-Laure, Professeur des universités
LEUWERS Hervé, Professeur des universités
MEISS Marjorie, Maître de conférences
TRAVERSIER Mélanie, Maître de conférences IUF

Histoire contemporaine

BALVET, Professeur agrégé
BARILLÉ, Maître de conférences
CASTERMANS, Professeur agrégé
DE OLIVEIRA Matthieu, Maître de conférences
FAURE Justine, Professeur des universités
GALVEZ-BEHAR Gabriel, Professeur des universités
LESAGE Sylvain, Maître de conférences
MICHONNEAU Stéphane, Professeur des universités
ROGER Philippe, Maître de conférences
RULHMANN Jean, Maître de conférences
SUARD Vincent, Professeur agrégé
SURUN Isabelle, Professeur des universités
TAMAGNE Florence, Maître de conférences
TOUCHELAY Béatrice, Professeur des universités

Géographie

GUILLOUX Muriel, Professeur agrégé
PROST Guillaume, Professeur agrégé
SOULANCE Dominique, Maître de conférences
STEVENOOT Aline, Professeur agrégé

Sciences économiques et sociales

M. GERMAIN, Maître de conférences

Langues

Mme DROUIN-SERAC, Professeur Agrégée

Mme LOSTANLEN, Professeur agrégée

M. OCKEDEN Dominic, Professeur agrégé

M. ROBIN, Maître de conférences

Lettres

Mme LOUBRY-CARETTE, Professeur agrégée

Les associations étudiantes du département

AEH - Association des étudiants en histoire.

Bâtiment A / porte A2 360

Tél et Fax : 03.20.41.61.28, aeh_lille@yahoo.fr

Elle est une composante majeure du milieu associatif de Lille 3. Son but est d'aider les étudiants à intégrer, la vie universitaire en les aidant et en les renseignant (localisation des salles, exposés et conseils les plus divers et variés...). Pour la modique somme de 3€/an, elle propose des avantages comme des photocopies, le café et le thé à volonté, une bibliothèque avec les principaux ouvrages historiques utiles en licences, des magazines historiques ainsi que la mise à disposition d'un ordinateur, d'un scanner et d'une imprimante. L'année est ponctuée de conférences, de soirées et de voyages, d'achats de pull-over floqués. Local accueillant et bonne ambiance garantie. N'hésitez pas à venir y faire un tour

GAUL- Groupement Archéologique Universitaire Lillois

Ensemble d'étudiants en Archéologie de l'Université de Lille 3, le GAUL est une association aux rôles pédagogiques variés. Cette association est ouverte à tous les étudiants d'horizons divers dès la Licence, ainsi qu'au grand public qui souhaite promouvoir l'archéologie.

Les objectifs essentiels sont :

- D'aider les étudiants en archéologie et en histoire dans leur travail : tutorat, aide aux exposés, annales, etc.
- De promouvoir l'activité archéologique par le biais d'offres de stage, de rencontres avec des professionnels, d'expositions et d'excursions
- De rendre des services aux étudiants : mise à disposition de documentation scientifique, vente de truelles, etc.
- La mise en ligne d'un site web comprenant l'actualité de la recherche et de l'association, ainsi qu'un forum
- L'édition d'un journal, le /Journal du GAUL/, traitant de sujets liés à l'archéologie et à l'université.

Local : 1^{er} étage, bâtiment A4 226 – Maison des examens

Mél. : assogaul@yahoo.com

ARCA Lille

Association des étudiants et diplômés en Archivistique de Lille

Cette association a pour objet :

- De promouvoir le master professionnel « Monde du travail : mémoire et patrimoine » de l'Université de Lille III ;
- De faciliter l'insertion des jeunes diplômés dans la profession, et de suivre l'évolution des carrières professionnelles des anciens étudiants de la formation
- De diffuser un bulletin d'informations
- De mettre à la disposition des adhérents des périodiques et de la documentation professionnelle
- D'entretenir des relations avec les services d'archives, avec les responsables des formations proches, et avec les associations professionnelles nationales et internationales
- De soutenir des initiatives pouvant aider à la réalisation de l'objet de l'association.

Les bibliothèques

LA BIBLIOTHÈQUE MICHELET

HISTOIRE ET HISTOIRE DE L'ART

1er étage - Bâtiment A

Bibliothécaire :

Mme Sandrine Gimenez

Responsable de la bibliothèque Michelet

Chargée des fonds documentaires Histoire Géographie et Histoire de l'art

Tél: 03.20.41.62.73

Mèl : bibliotheque.michelet@univ-lille.fr

La Bibliothèque Michelet regroupe des fonds documentaires en **histoire et géographie** (+ de 22000 volumes) et en **histoire de l'art** (+ de 11000 volumes) des périodes médiévale, moderne et contemporaine (usuels, monographies, actes de colloque, catalogues d'exposition) et des périodiques. Les ouvrages sont en grande partie en libre-accès dans la grande salle. Pour les ouvrages classés en réserve, il est demandé de remplir un formulaire disponible sur place à remettre au chargé d'accueil.

Le prêt est en partie ouvert aux étudiants pour les ouvrages d'histoire. Les ouvrages concernés apparaissent dans le catalogue du SCD avec la mention "empruntables par tous". Les modalités de prêt sont les mêmes qu'au SCD mais sans renouvellement pour permettre une plus grande circulation des ouvrages.

Attention : les ouvrages de CONCOURS en histoire et géographie (CAPES, agrégation) et les ouvrages de la réserve restent exclus du prêt pour les étudiants. Les ouvrages en histoire de l'art ne sont pas empruntables par les étudiants.

Un **parc informatique** est à disposition pour effectuer des recherches bibliographiques sur le catalogue commun des bibliothèques de l'université ainsi que sur le Sudoc pour le catalogue de toutes les bibliothèques universitaires de France.

Trois salles de travail en groupe dont deux de co-working pourvues d'écran partagé sont prévues pour les activités qui nécessitent la discussion. Étudiants ou enseignants peuvent les utiliser. Il est nécessaire de les réserver à l'accueil de la bibliothèque.

Notre site internet, accessible par le portail de l'Université, vous donnera plus de précisions: <http://www.univ-lille3.fr/fr/documentation/bibliotheques-ufr/michelet/>

BIBLIOTHÈQUE DES SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ

Bâtiment B, niveau Forum -1

Département Langues et cultures antiques

Responsable : M. Christophe Hugot

Tél. 03.20.41.63.07 – Courriel : christophe.hugot@univ-lille.fr

Ouverture du lundi au vendredi (9h–17h30). Ces horaires sont ceux pratiqués lors des semaines de cours (des aménagements d'horaire interviennent en dehors des périodes de cours et durant certaines vacances).

Labellisée « Collection d'excellence » (Collex) pour l'Antiquité, la BSA possède un fonds documentaire comportant environ 35.000 références. Les disciplines concernées par la bibliothèque sont les langues anciennes (grec, latin, sanskrit), l'histoire ancienne et l'archéologie. Outre les ouvrages issus de la Faculté, la bibliothèque accueille les livres du Centre de recherche Halma (hors ceux en égyptologie).

L'accès à la bibliothèque ne requiert aucune condition particulière. La carte nécessaire à l'emprunt est celle effectuée par le Service commun de la documentation. Les périodiques ainsi que de nombreux ouvrages (tels que les usuels, livres utiles aux exposés, aux concours, ...) sont en consultation sur place uniquement.

La bibliothèque sur les réseaux sociaux :

Insula, le blog : <https://insula.univ-lille3.fr/>

La BSA sur Twitter : @bsaLille

BIBLIOTHÈQUE VANDIER

Bibliothèque de recherche rattachée à l'UMR 8164 HALMA-IPEL (Histoire, Archéologie, Littératures des Mondes Anciens - Institut de Papyrologie et d'Égyptologie de Lille)

Domaines couverts : Egypte et Soudan ancien

Localisation : bâtiment B – Salle B3-102

Téléphone : 03 20 41 70 68

Responsable : Sylvie VERITE

Horaires d'ouverture : Lundi : 13h30 – 17h00

Mardi au Jeudi : 09h00/12h00 et 13h30/17h00

Vendredi : 09h00 – 12h00

Attention : les horaires peuvent être modifiés pendant les périodes de vacances universitaires.

Conditions d'accès : la bibliothèque est ouverte aux chercheurs et aux étudiants à partir du master 1. Dérogation possible pour les étudiants en licence 3 ayant des exposés à préparer.

Pour l'inscription, une photocopie de la carte d'étudiant est demandée.

Matériel à disposition des usagers :

une photocopieuse (vente de carte de photocopie sur place)

2 PC (pour l'interrogation de la Bibliographie égyptologique)

1 Mac

1 scanner

Pas de prêt. Documents uniquement consultables sur place.

Bibliothèque Humanités (Arts, Lettres modernes, Philosophie, Sciences du langage)

Bâtiment A – Forum -1, salle A1-727

L'équipe :

Responsable : Frédéric Gendre (ingénieur documentaliste)

Contact : 03 20 41 61 81 - frederic.gendre@univ-lille.fr

Adjointe : Valérie Cazin (bibliothécaire assistante)

Contact : 03 20 41 65 42 - valerie.cazin@univ-lille.fr

Ouverture et services : Du lundi au jeu : 9h à 19h et le vendredi de 9h à 18h

Web et réseaux sociaux :

<https://bhuma.univ-lille.fr/>

https://twitter.com/BHUMA_UnivLille

<https://fr-fr.facebook.com/BibHuma>

La Bibliothèque **Humanités (BHUMA)** met à votre disposition des fonds spécialisés en arts, lettres modernes, philosophie et sciences du langage. Elle contient 60 000 monographies, dont 40 000 cataloguées ainsi que plus de 600 titres de périodiques. Les documents sont identifiables à partir du catalogue commun du SCD. La bibliothèque est ouverte à tous, l'emprunt d'ouvrages est réservé aux détenteurs d'une carte d'étudiant (carte multiservices) ou d'une carte de lecteur. La bibliothèque met à votre disposition les documents liés à **la préparation des concours** de l'Agrégation, du CAPES et du Professorat des écoles.

Ressources électroniques :

Vous avez accès à nos revues en ligne et nos E-books, et à de nombreuses ressources électroniques. Pour faciliter vos recherches, le moteur de recherche fédéré vous permet de lancer une requête sur plusieurs ressources simultanément. La grande majorité des ressources électroniques est accessible à distance à partir de votre ENT (rubrique services documentaires).

La bibliothèque propose :

- ✚ 3 salles de travail en groupe, leur utilisation est soumise à réservation (à l'accueil de la bibliothèque). Par ailleurs, des outils comme un massicot, une machine à relier ou un télé agrandisseur sont à disposition des usagers.
- ✚ Une séance hebdomadaire de travail sur la **recherche documentaire** et l'utilisation des ressources électroniques. À réserver auprès de valerie.cazin@univ-lille3.fr (jour et horaire à déterminer en fonction des plannings de cours).
- ✚ Une **aide personnalisée** aux étudiants pour leurs recherches bibliographiques est proposée par le personnel de la bibliothèque. N'hésitez pas à solliciter l'équipe.

Animation :

La bibliothèque propose aux étudiants des manifestations comme les *cafés-débats* sur des thématiques liées à son fonds documentaire (arts, littérature, philosophie et sciences sociales). Elle propose un accompagnement des masters par le biais de « Exerce ton mémoire », séance durant laquelle les étudiants exposent leur projet de mémoire de master 1 ou 2, quel que soit son degré d'avancement.

Le programme sera lisible peu après la rentrée universitaire sur : <https://bhuma.univ-lille.fr/>

Les centres de recherche

HALMA-IPEL – UMR 8164 (CNRS, Lille 3, MCC) HISTOIRE, ARCHEOLOGIE, LITTERATURES DES MONDES ANCIENS INSTITUT DE PAPYROLOGIE ET D'ÉGYPTOLOGIE DE LILLE

Directeur : Stéphane BENOIST

Directrice-adjointe : Laure-Anne SEVE

Gestionnaire-Valorisation de la Recherche : Marie-Pierre SAMPSON

Le centre est situé au 1^{er} étage du bâtiment E quartier Ouest, bâtiment situé à côté de la Maison de la Recherche.

Tél./Fax : 03 20 41 68 30 ou 71 13

Courriel : halma@univ-lille.fr

Web : <http://halma-ipel.recherche.univ-lille3.fr>

Ce centre de recherche réunit des historiens de l'Antiquité, des archéologues, des philologues, des acteurs de l'archéologie. Depuis le 1^{er} janvier 2010, il articule ses activités de recherche autour de trois axes et trois thèmes :

Axes : Égypte – Soudan – Proche-Orient

Mondes grecs et romains

L'Europe avant l'Europe

Thèmes Espaces, peuplement et sociétés

Systèmes économiques

Conception du monde et systèmes de représentation

L'axe 2 et le thème 3 est susceptible d'intéresser plus particulièrement les étudiants de Lettres Classiques, qui met en œuvre les sources écrites.

La liste complète et les horaires des séminaires et colloques organisés par HALMA-IPEL sont consultables sur le site Web : <http://halma-ipel.recherche.univ-lille3.fr> et au Centre de recherche

CENTRE DE DOCUMENTATION HALMA-IPEL

Responsable : Sylvie VERITE

Le centre de documentation est situé dans les locaux d'HALMA-IPEL

Tél. : 03 20 41 63 65

IRHiS – UMR CNRS 8529
Institut de Recherches Historiques du Septentrion

Directeur : Stéphane Michonneau, Professeur d'Histoire contemporaine
Tél : 03 20 41 60 84
Fax : 03 20 41 64 81
Mail : stephane.michonneau@univ-lille.fr

Directrice adjointe : Esther Dehoux, Maître de Conférences, Histoire Médiévale

Responsable gestionnaire : Christine AUBRY
Tél : 03 20 41 62 87
Fax : 03 20 41 69 77
Mail : christine.aubry@univ-lille.fr

Bibliothèque de Recherche = Bibliothèque Georges Lefebvre

Contact : Bibliothèque : Corinne HÉLIN
Tél : 03 20 41 63 62
Mail : corinne.helin@univ-lille.fr

Localisation : Bâtiment A – niveau -1 (par rapport au Forum) - salle A1 217
Ouverture : Lundi : 9 h – 12 h 30 / 14 h – 17 h 30
 Mardi – Mercredi – Jeudi 9 h – 17 h 30
 Vendredi : 9 h - 13 h

Les enseignants-chercheurs de la Faculté participent à l'élaboration et à la diffusion de la **Revue du Nord**.

Tél : 03.20.41.63.64

Les unités de recherche associées à la Faculté, c'est aussi : l'équipe d'accueil ALITHILA (Analyses littéraires et histoire de la langue), le CEAC (Centre d'étude des arts contemporains) et STL (Savoirs, Textes, Langage).

PREPARATION AU CONCOURS DES IEP

Responsable : Justine FAURE – justine.faure@univ-lille.fr

Secrétariat : Marie CARPENTIER

Mail : marie.carpentier@univ-lille.fr

Descriptif de la préparation

Le concours d'entrée en 1ère année des Instituts d'études politiques est ouvert aux étudiants titulaires du baccalauréat ou du Bac+1, selon les modalités d'accès mises en place dans le cadre de la réforme dite du LMD.

Notre formation vous permet de vous *préparer au concours commun de 6 IEP de province (Aix-en-Provence, Lille, Lyon, Rennes, Strasbourg, Toulouse) tout en pouvant obtenir l'équivalence d'un L1 d'Histoire, de Lettres Modernes ou de Philosophie*. Cette équivalence est définie par les enseignements suivis durant l'année universitaire dans son entier et non sur un seul semestre.

La préparation à ce type de concours implique bien entendu un investissement personnel de chaque étudiant qui programme lui-même sa *préparation individualisée*. La participation aux différents devoirs surveillés et concours blancs est évidemment obligatoire; seule une excuse valable dûment justifiée auprès de la direction et des enseignants concernés pourra expliquer une absence. De même, la présence aux cours est obligatoire et est soumise à la même réglementation.

Pour l'histoire au concours, il est conseillé de tirer le meilleur parti de votre manuel de Terminal.

Dans l'attente de la publication des sujets de Culture Générale au concours, il est recommandé de consulter les manuels de culture générale préparant aux concours administratifs (par exemple, les leçons de culture générale d'Eric COBAST aux P.U.F).

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

	Semestre 1	Semestre 2
UE 1 3 ECTS	<p align="center"><u>Equivalence 1 (24h)</u> au choix</p> <p align="center">Equivalence histoire 1: histoire ancienne et contemporaine: Initiation à l'histoire contemporaine Initiation à l'histoire ancienne</p> <p align="center">Equivalence lettres modernes 1 Notions littéraires</p> <p align="center">Equivalence philosophie 1 Philosophie morale et politique</p>	<p align="center"><u>Equivalence 1 (24h)</u> au choix</p> <p align="center">Equivalence histoire 1: histoire des mondes médiévaux et modernes Initiation à l'histoire moderne Initiation à l'histoire médiévale</p> <p align="center">Equivalence lettres modernes 1 Littérature Française des 19 et 20^e siècles</p> <p align="center">Equivalence philosophie 1 Histoire de la Philosophie moderne</p>
UE 2 3 ECTS	<p align="center"><u>Equivalence 2 (24h ou 18h)</u> au choix</p> <p align="center">Equivalence histoire 2: histoire ancienne: Initiation à l'histoire ancienne</p> <p align="center">Equivalence lettres modernes 2 Littérature du 17^e siècle (théâtre)</p> <p align="center">Equivalence philosophie 2 Philosophie morale et politique</p>	<p align="center"><u>Equivalence 2 (24h)</u> au choix</p> <p align="center">Equivalence histoire 2: histoire des mondes médiévaux: Initiation à l'histoire médiévale</p> <p align="center">Equivalence lettres modernes 2 Initiation au genre de l'essai (16^e- 20^e siècle)</p> <p align="center">Equivalence philosophie 2 Histoire de la Philosophie moderne</p>
UE 3 3 ECTS	<p align="center"><u>Equivalence 3</u> au choix</p> <p align="center">Equivalence histoire 3: histoire contemporaine: Initiation à l'histoire contemporaine</p> <p align="center">Equivalence lettres modernes 3 Littérature des 19 et 20^e siècles (roman)</p> <p align="center">Equivalence philosophie 3 Philosophie générale: notions (CM et TD)</p>	<p align="center"><u>Equivalence 3</u> au choix</p> <p align="center">Equivalence histoire 3: histoire des mondes modernes: Initiation à l'histoire moderne</p> <p align="center">Equivalence lettres modernes 3 Poésie des 19^e et 20^e siècles</p> <p align="center">Equivalence philosophie 3 Philosophie générale: notions (CM et TD)</p>

	Semestre 1	Semestre 2
UE 4 3 ECTS	Méthodologie de l'histoire au concours (24h) Entraînement à la dissertation et à l'exposé oral	Méthodologie de l'histoire au concours (24h) Entraînement à la dissertation et à l'exposé oral
UE 5 3 ECTS	Initiation à la culture générale (24h) Réflexion d'ensemble et méthodologie	Initiation à la culture générale (24h) Réflexion d'ensemble et méthodologie
UE 6 3 ECTS	Questions d'actualités (24h) Questions au concours	Questions d'actualités (24h) Questions au concours
UE 7 3 ECTS	Histoire au concours (24h) Histoire au concours	Histoire au concours (24h) Histoire au concours
UE 8 3 ECTS	Autre langue, renforcée si langue au concours (24h + 6h) Proposées par la faculté : espagnol, allemand	Autre langue, renforcée si langue au concours (24h + 6h) Proposées par la faculté : espagnol, allemand
UE 9 3 ECTS	Anglais, renforcé si langue au concours (24h + 6h)	Anglais, renforcé si langue au concours
UE 10 3 ECTS	Projet étudiant UE 10 Intégration	Projet étudiant Proposé par la faculté : Pratique de l'écrit et de l'oral (18h) Proposé par l'université : voir UE 10

*Pour la définition précise des enseignements et leur organisation, s'adresser aux UFR concernées.

ORGANISATION DE L'EVALUATION

Modalités de contrôle des connaissances en Prépa IEP L1

Aux 2 semestres

UE	Session 1	Session 2
UE 1	CT écrit 4 heures	CT écrit 4 heures
UE 2	CC écrit/oral, 2 notes minimum	oral
UE 3	CT écrit 4 heures	oral
UE 4 (concours)	CC multiples notes en TD	oral
UE 5 (concours)	CC multiples notes en TD	oral
UE 6 (concours)	CC multiples notes en TD (QCM, exposés, DsT), DS, CB	oral
UE 7 (concours)	CC multiples notes en TD (QCM, exposés, DsT), DS, CB	oral
UE 8 (concours)	CC notes en TD, + DS, CB si LV au concours	oral
UE 9 (concours)	CC notes en TD, + DS CB si LV au concours	oral
UE 10 (Semestre 2)	CC écrit/oral, 2 notes minimum	oral

***Pour les UE 1, 2 et 3 des S1 et S2, l'évaluation est organisée par les UFR selon les modalités qu'elles ont décidées.**

Semestre 1

UE 1 INITIATION A L'HISTOIRE ANCIENNE ET CONTEMPORAINE

Initiation à l'histoire ancienne

Nom des intervenants : Christine Hoët-Vancauwenberghé

Nombre d'heures : 12 h CM

Compétences visées : acquisition de connaissances de base en histoire grecque et romaine, d'Homère à la fin de l'Empire romain en Occident.

Contenu de la formation : Histoire grecque : des civilisations « helladiques » à la Bataille d'Actium (II^e millénaire – 31 av. J.-C.)

Histoire romaine : De la pénétration de l'espace villanovien par les Étrusques aux limites de l'Antiquité tardive (I^{er} millénaire av. J.-C. - VII^e s. ap. J.-C.), avec une emphase particulière sur la République (509-31/27 av. J.-C.)

Bibliographie succincte : M.-C. Amouretti, F. Ruzé, *Le monde grec antique*, 5^e édition, Paris, 2011.

- Martin, J.-P., Chauvot, A. et Cébeillac-Gervasoni, M., *Histoire romaine*, 3^e éd., Paris, 2014 (Collection U).

- Christol, M. et Nony, D., *Rome et son empire*, 5^e éd., Paris, 2011 (HU. Histoire).

- Le Glay, M., Voisin, J.-L. et Le Bohec, Y., *Histoire romaine*, 2^e éd. mise à jour, Paris, 2011 (Quadrige. Manuels).

Initiation à l'histoire contemporaine

Noms de l'enseignant responsable : Gabriel Galvez-Béhar-Matthieu De Oliveira

Nombre d'heures : 12 h CM

Pré-requis : Bonne connaissance des programmes d'histoire contemporaine du second cycle concernant la France depuis 1848

Compétences visées : Culture générale de l'histoire de la France aux XIX^e et XX^e siècles ; repères chronologiques et historiographiques.

Contenu de la formation : Le cours aborde et les travaux dirigés approfondissent les mutations de tous ordres, connues par la France depuis le milieu du XIX^e siècle et jusqu'au début du XX^e siècle.

Travail de l'étudiant hors présentiel : 40 h. Exposés, contrôles de connaissances. Lecture, prise de notes et mise en fiches de l'un au moins des ouvrages cités ci-dessous.

Bibliographie succincte :

Le manuel de base est celui de Michel Winock, *La France politique XIX^e-XX^e*, Paris, Le Seuil, 2003 [BU : 320.944 WIN]

Pour approfondir tel ou tel aspect, l'étudiant(e) pourra se reporter à divers manuels, tels que :

Claire Fredj, *La France au XX^e siècle*, Paris, PUF, 2014 [BU : 944.06 FRE]

Jean Garrigue et Philippe Lacombrade, *Histoire de la France au XIX^e s. 1814-1914*, Paris, PUF, A. Colin, 2015 [BU : 944.06 GAR]

Antoine Prost,

Petite histoire de la France, de la Belle Époque à nos jours, Paris, A. Colin, 2013 [BU : 944.081 PRO]

UE 2 HISTOIRE ANCIENNE TD

Initiation à l'histoire ancienne

Nom de l'enseignant responsable : Nadine Deshours

Nombre d'heures : 24h TD

Compétences visées : connaissance des différents aspects et de la diversité des formes de la cité grecque (*polis*), ainsi que de son évolution (on pourra aller jusqu'à l'amorce d'une comparaison entre les *polis* grecques et la cité romaine) ; capacité à communiquer à l'oral un travail de recherche encadré de durée réduite ; capacité à rédiger un travail problématisé et argumenté.

Contenu de la formation : la cité grecque (la *polis*) de l'époque archaïque à l'époque hellénistique

Travail de l'étudiant hors présentiel : préparation d'exercices ; lecture des manuels conseillés

Bibliographie succincte :

M.-C. Amouretti, F. Ruzé, *Le monde grec antique*, Paris (prendre la 5^e édition, août 2011).

M. H. Hansen, *La démocratie athénienne à l'époque de Démosthène*, Paris, 1993.

M.-F. Baslez (dir.), *L'Orient hellénistique, 323-55 a. C.*, Neuilly, 2004, p. 27-64

UE 3 HISTOIRE CONTEMPORAINE TD

Initiation à l'histoire contemporaine

Nom de l'enseignant responsable : Jean Ruhlmann

Nombre d'heures : 24h TD

Pré-requis : Bonne connaissance des programmes d'histoire contemporaine du second cycle concernant la France depuis 1914.

Compétences visées : Culture générale historique de l'histoire de la France au XX^e siècle.

Contenu de la formation : En guise d'initiation à l'histoire contemporaine, le cours aborde et les travaux dirigés approfondissent les mutations de tous ordres connues par la France de 1918 jusqu'au milieu des années 1990.

Travail de l'étudiant hors présentiel : 40 h. Exposés, contrôles de connaissances. Lecture, prise de notes et mise en fiches de l'un au moins des ouvrages cités ci-dessous.

Bibliographie succincte : Le manuel de base est celui d'Antoine PROST, *Petite histoire de la France au XX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1991 (*une variante a paru chez Hachette, qui peut aussi bien faire l'affaire*).

Pour approfondir tel ou tel aspect, l'étudiant(e) pourra se reporter à divers manuels, tels que :

Jean-François SIRINELLI (et alii), *La France de 1914 à nos jours*, Paris, PUF, coll. Quadrige ;

Charles GIOL, *De Jaurès à Sarkozy. Histoire de France de 1914 à nos jours*, Paris, PUF, coll Major.

Semestre 2

UE1 INITIATION A L'HISTOIRE MEDIEVALE ET MODERNE

Initiation à l'histoire médiévale

Nom de l'enseignant responsable : Charles Mériaux

Noms des intervenants: Esther Dehoux, Klaus Krönert Matthieu Vivas

Nombre d'heures : 12 CM

Compétences visées : Maîtrise des repères chronologiques et spatiaux ; Maîtrise du vocabulaire et des notions.

Contenu de la formation : « L'Occident, VIII^e-Début XII^e siècle »

Cours magistral : Il s'agira d'aborder les aspects politiques et religieux de la période, en évoquant la question du pouvoir, impérial ou royal, et de la réforme de l'Eglise.

Travail de l'étudiant hors présentiel : Lecture et assimilation des manuels indiqués en bibliographie.

Bibliographie succincte :

Voir fascicule et lectures obligatoires sur Moodle

UE 1 ET UE 3 INITIATION A L'HISTOIRE MODERNE

Nom de l'enseignant responsable : Marie-Laure Legay (UE1) – Roger Baury (UE.3)

Nombre d'heures : 12 h CM (UE 1) + 24 h TD (UE3)

Compétences visées : connaissances générales des sociétés de l'époque moderne

Contenu de la formation :

Partie 1. La France du XVI^e siècle.

1. L'homme, la vie, la mort : les structures démographiques.
2. Structures sociales 1: Cadres et acteurs de la vie rurale
3. Structures sociales 2 : Le monde urbain
4. Les Valois : style monarchique et appareil d'Etat

Partie 2. Humanisme, Renaissance et réformes

1. « La restitution de toute discipline »
2. La diffusion : arts, imprimerie et mécénat
3. L'aspiration au renouveau spirituel
4. Les églises luthérienne et calviniste

Partie 3. L'idéal humaniste en péril

1. Guerres de relig.1. La monarchie entre tolérance et répression (1560-1576)
2. Guerres de relig.2.Partis ligueurs, crise constitutionnelle et parti des politiques (1576-1593)
3. Henri IV, reconstruction et désillusions (1594-1610)
4. L'absolutisme bourbonien : Louis XIII et Richelieu (1610-1635)

Bibliographie succincte :

Les outils de travail (pour maîtriser le vocabulaire et les notions historiques)

Christophe Blanquié, *Les institutions de la France des Bourbons (1589-1789)*, Belin sup., 2003.

Laurent Bourquin, *Dictionnaire historique de la France moderne*, Belin, 2005.

Guy Cabourdin et Georges Viard, *Lexique historique de la France d'Ancien Régime*, A. Colin, 1990.

Les manuels et ouvrages généraux (pour replacer un sujet dans le contexte général)

Lucien Bély, *La France moderne (1498-1789)*, PUF, « collection 1^{er} cycle », 1995.

Joël Cornette, *L'affirmation de l'Etat absolu (1515-1652)*, « Hachette supérieur », 1994.

Pierre Goubert et Daniel Roche, *Les Français et l'Ancien Régime*, 2 vol., A.Colin, 1985.

UE2 INITIATION A L'HISTOIRE MEDIEVALE TD

Nom de l'enseignant responsable : Dehoux Esther

Noms des intervenants: Esther Dehoux, Klaus Krönert Matthieu Vivas

Nombre d'heures : 24h TD

Compétences visées : Maîtrise des repères chronologiques et spatiaux ; Maîtrise du vocabulaire et des notions.

Contenu de la formation : « L'Occident, VIII^e-Début XII^e siècle »

Travail de l'étudiant hors présentiel : Lecture et assimilation des manuels indiqués en bibliographie.

Bibliographie succincte :

Voir fascicule et lectures obligatoires sur Moodle

Semestre 1

UE 1 NOTIONS LITTÉRAIRES

Responsable : Jasmine GETZ

Enseignants : Jasmine GETZ, Yves BAUELLE, Anne BOUTET, Geneviève ROLAND

Les notions littéraires

Il s'agit d'initier les étudiants de première année à des notions théoriques qui leur permettront de lire, comprendre, expliquer, interpréter des textes littéraires, la différenciation entre ces différents stades constituant d'ailleurs les bases de l'herméneutique : comment lire le roman, la poésie, le théâtre pour s'en tenir aux genres traditionnels.

Les étudiants devront acquérir des notions telles que langue, discours, parole, énoncé, énonciation, réel, symbolique, imaginaire, texte, contexte, paratexte, représentation, *mimesis*, description, narration, récit, auteur, narrateur, énonciateur, locuteur, personne, personnage, composition, figuration, refiguration, métaphore, figures, tropes, vers, prosodie, métrique, rime, rythme, harmonie, dialogue, dialogisme, intertextualité, etc.

Les enseignants spécialistes trouveront de quoi compléter ces notions.

Mais il est nécessaire qu'un nombre important d'entre elles soient acquises par les étudiants dès le premier semestre. Le jugement sur les œuvres qui leur sera demandé ensuite dans les exposés oraux, les commentaires composés ou les dissertations sont fondés sur elles.

Il est évident qu'une initiation à ces exercices va de pair avec leur découverte.

Compétences visées: lire attentivement, comprendre, interpréter, juger en général, et en particulier lorsqu'il s'agit de formes artistiques et littéraires. Apprendre à s'exprimer et à écrire en utilisant les termes justes.

Bibliographie indicative :

AQUIEN Michèle, *Dictionnaire de poétique*, Le Livre de poche, 1997.

ARON Paul, SAINT-JACQUES Denis et VIALA Alain (dir.), *Le Dictionnaire du littéraire*, PUF, coll. « Quadrige Dicos Poche », 2010.

BÉNAC Henri, *Guide des idées littéraires*, Hachette, coll. « Faire le point », 1988.

BÉNAC Henri et RÉAUTÉ Brigitte, *Vocabulaire des études littéraires*, Hachette, coll. « Faire le point », 1995.

BERGEZ Daniel et al., *Vocabulaire de l'analyse littéraire*, Armand Colin, coll. « Lettres sup », 2010.

Dictionnaire des genres et notions littéraires, Encyclopaedia Universalis/Albin Michel, 2001.

DUPRIEZ Bernard, *Gradus : les procédés littéraires*, 10/18, 2003.

FROMILHAGUE Catherine, *Les Figures de style*, Armand Colin, coll. « 128 », 2010.

GORP Hendrik van et al., *Dictionnaire des termes littéraires*, Champion, 2001.

JARRETY Michel (dir.), *Lexique des termes littéraires*, Le Livre de poche, 2000.

MOLINIÉ Georges, *Dictionnaire de rhétorique*, Le Livre de poche, 1997.

UE 2 LITTÉRATURE DU 17^{ème} Siècle

Responsable : Charles-Olivier STIKER

Enseignants : Frédéric BRIOT, Frank GREINER, Charles-Olivier STIKER

Monstres tragiques

Cléopâtre, reine de Syrie, est prête à mettre à mort ses fils jumeaux pour conserver le trône. Phèdre, épouse de Thésée, brûle d'un amour interdit pour le fils de son époux. Emplis de démesure, ces personnages permettent de susciter les émotions tragiques, terreur et pitié, à travers l'interrogation sur les crimes monstrueux commis par ces personnages et sur leur degré de culpabilité. Corneille et Racine, cherchant tous deux à tirer les leçons de la théorie développée en Grèce par Aristote, élaborent l'un et l'autre des intrigues où la violence entre proche vient répandre le désordre dans les cœurs et dans les cours.

Les deux pièces du programme commun à tous les TD seront complétées par des lectures choisies par chaque enseignant.

Ouvrages **obligatoires** à garder avec soi tout le semestre et à avoir lu **avant le premier cours** :

Corneille, *Rodogune*, Folio théâtre

Racine, *Phèdre*, Folio théâtre.

UE 3 : LITTÉRATURES 19^{ème} et 20^{ème} Siècles

Responsable : Barbara BOHAC

Enseignants : Barbara BOHAC, Maxime DECOU, Dominique DUPART

Roman

Ce cours est une introduction au roman du XIX^e et du XX^e siècle. Il a pour objectif de replacer la production romanesque et ses évolutions dans un contexte, autant historique qu'esthétique, de faire prendre la mesure des continuités et des ruptures qui ont pu se dessiner entre les deux siècles. L'étude détaillée de deux œuvres permettra d'appréhender de l'intérieur ces enjeux, et d'aborder des questions narratologiques comme stylistiques, qui constitueront une initiation au commentaire de texte.

Œuvres étudiées [seules éditions autorisées] :

Honoré de Balzac, *La Fille aux yeux d'or*, dans *La Duchesse de Langeais*, *La Fille aux yeux d'or*, éd. Rose Fortassier, Paris, Gallimard, « Folio classique » n° 846, 1976.

Louis-Ferdinand Céline, *Voyage au bout de la nuit*, Paris, Gallimard, « Folio » n° 28, 1972 [1^e éd. 1952].

Semestre 2

UE 1 LITTÉRATURE FRANÇAISE

Responsable : Jasmine GETZ

- volume horaire : 2h (CM : 24h)

CM 19^e – LITTÉRATURE FRANÇAISE

Enseignante : Barbara BOHAC

CM : « Introduction au XIX^e siècle »

Ce cours magistral est composé de douze exposés sur les sujets marquants de l'histoire littéraire du XIX^e siècle. Celle-ci sera d'abord introduite par quelques considérations historiques plus générales. Le cours prendra en compte les sujets classiques de l'histoire littéraire (genres littéraires, grands auteurs), mais portera aussi sur des questions relevant de l'histoire du livre et de l'édition, et de la sociologie de la littérature (devenir auteur, carrière littéraire, rôle des institutions, etc.).

La consultation de divers manuels d'histoire littéraire disponibles à la bibliothèque est vivement recommandée. Elle permettra d'étoffer des propos nécessairement généraux. Le cours peut par ailleurs s'accompagner de lectures choisies (théâtre, poésie, roman) et trouvera dans le TD consacré au roman une source d'informations utile sur ce genre spécifique.

CM 20-21^{es} – HISTOIRE LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Enseignante : Jasmine GETZ

On pourrait dire du XX^e siècle qu'il est le « siècle des catastrophes » : deux guerres mondiales, fascisme, stalinisme, nazisme, totalitarismes, guerre civile d'Espagne, destruction des juifs d'Europe, génocides arménien, cambodgien, rwandais, attentat du 11 septembre...

S'affirment dans ces différents contextes des œuvres littéraires, artistiques, philosophiques, et des noms marquants : Picasso, dadaïsme, surréalisme, Breton, les œuvres-témoins de Soljenitsyne ou de Lanzmann, l'engagement et la passion du réel, Aragon, Malraux, Char, l'existentialisme et l'absurde, Sartre, Beauvoir, Camus, Beckett, le Nouveau Roman, Sarraute, Robbe-Grillet...

C'est en suivant des noms, leurs œuvres et leurs constellations que nous traverserons ce siècle jusqu'au nôtre : le XXI^e avec ses nouvelles pratiques et ses nouveaux enjeux.

* Il est recommandé aux étudiants de se procurer une anthologie du XX^e qui les aidera à situer les œuvres chronologiquement (n'importe quelle édition de poche, chez Larousse, Bordas...) :

* Consulter aussi : Dominique Viart, Bruno Verrier, *La littérature française au présent, Héritage, modernité, mutations*, Bordas, 2005.

UE 2 INITIATION AU GENRE DE L'ESSAI

Responsable : Charles-Olivier STIKER

- volume horaire : 2h (TD : 24h)

Enseignants : Charles-Olivier STIKER-METRAL, Jean-Max COLARD, Anne BOUTET, P DEAN

UE 3 POÉSIE DES 19^{ème} et 20^{ème} siècles

Responsables : Barbara BOHAC et Jasmine GETZ

- volume horaire : 2h (TD : 24h)

Enseignants : Barbara BOHAC, Maxime DECOUT, Jasmine GETZ, Geneviève ROLAND

Poésie et Poétique, 19^{ème} -20^{ème} siècles

« Il faut toujours être ivre », a écrit Baudelaire. « Mais de quoi ? de vin, de poésie ou de vertu, à votre guise ». Et cela pour « ne pas sentir l'horrible fardeau du Temps ».

Les deux œuvres au programme, *Les Fleurs du Mal* de Charles Baudelaire (coll. Livre de Poche Classiques) et *Alcools* de Guillaume Apollinaire (coll. Poésie/Gallimard) nous permettront de réfléchir à des questions de temporalité sans les séparer des formes poétiques par lesquelles elles s'expriment.

Qu'est-ce que « la modernité baudelairienne » et le « modernisme » d'Apollinaire ? C'est ce que nous nous efforcerons d'éclaircir en étudiant les formes-sens que sont les poèmes.

Bibliographie

Les deux œuvres au programme :

Charles Baudelaire, *Les Fleurs du Mal*, éd. John E. Jackson, Paris, Librairie Générale française, coll. Livre de Poche Classiques n° 677, 1999 [1^{er} public 1972].

Guillaume Apollinaire, *Alcools*, Paris, Gallimard, coll. Poésie/Gallimard n° 10, 1966.

Lecture recommandée :

Anna Boschetti, *La Poésie partout, Apollinaire, Homme-Epoque (1898-1918)*, Paris, Seuil, 2001.

Claude Launay, *Les Fleurs du Mal de Charles Baudelaire*, Paris, Gallimard, coll. Foliothèque, n° 48, 1995.

Semestre 1

UE1 et UE2 : Philosophie morale et politique (UE1 CM / UE2 TD)

Cours : 3h30 par semaine (2h CM / 1h30 TD)

Nom des enseignants : Marc PARMENTIER et Stéphane ZYGART

La responsabilité à l'égard de la nature

Le cours passera en revue les différentes significations de la notion de nature dans l'histoire de la philosophie et leurs implications d'un point de vue moral et politique, puis examinera deux questions d'actualité :

- quel peut être le fondement philosophique d'une responsabilité de l'homme à l'égard de la nature ?
- cette responsabilité peut-elle conduire à reconnaître des droits aux animaux ?

Pré-requis : Aucun

Compétences visées : Savoir dégager les enjeux philosophiques des questions d'actualité dans le domaine moral et politique. Savoir formuler les enjeux d'un texte philosophique. Savoir mobiliser des éléments d'explication utiles à la compréhension d'un texte philosophique.

Temps de travail personnel (par semestre) : 100h

Bibliographie :

1) À lire avant le premier cours :

H. Jonas, *Le principe responsabilité*, trad. J. Greisch, Paris, Flammarion, 1998

2) Autres références :

Lucrèce, *De la nature, De rerum natura*, trad. J. Kany-Turpin, Paris, Flammarion, 1998

R. Descartes, *Discours de la méthode* (n'importe quelle édition).

J. J. Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, éd. J. Starobinski, Paris, Gallimard, 1996.

P. Singer, *La libération animale*, trad. L. Rousselle, Payot & Rivages, Paris, 2012.

Contrôle des connaissances

Session 1 (contrôle continu) : 2 DS de 4h (explication de texte).

Session 2 : 1 DS de 4h (explication de texte).

UE3 : Philosophie générale : notions

Cours : 3h par semaine (1h CM / 2h TD) : Lucien VINCIGUERRA

La perception

La perception est un des modes fondamentaux de notre accès au monde. Mais que nous donnent exactement nos perceptions ? Percevons-nous les choses mêmes ? Comment nos perceptions sont-elles structurées ? Sont-elles des connaissances ? Quels rapports entretiennent-elles avec nos autres idées ? Sont-elles les commencements ou les fondements de toute notre connaissance ?

Bibliographie :

À lire avant le premier cours :

Descartes, *Méditations métaphysiques*, première méditation, Garnier-Flammarion, 1979.

John Austin, *Le Langage de la perception*, Vrin, 2007.

Jacob von Uexküll, *Mondes animaux et mondes humains*, Denoel, 1984.

Contrôle des connaissances) :

Session 1 (contrôle continu) : 2 dissertations écrites de 3h.

Session 2 : une dissertation écrite de 3h.

Semestre 2

UE1 et UE2 : Histoire de la philosophie moderne (UE3 CM / UE4 TD)

Cours : 3h30 par semaine (1h30 CM / 2h TD)

Enseignants : M. Nicolas OSBORNE et M. Aurélien DJIAN

Introduction à la philosophie de Kant

Après une présentation générale de la philosophie critique, le cours se focalisera sur la structure argumentative et les enjeux de la *Critique de la raison pure*.

Les TD seront consacrés à des commentaires de textes tirés de l'œuvre de Kant.

Pré-requis : Aucun

Compétences visées : Connaissance des concepts fondamentaux de la philosophie critique et capacité à comprendre par soi-même un texte de Kant.

Temps de travail personnel (par semestre) : de 20 à 30h

Bibliographie :

1) À lire avant le premier cours :

« Réponse à la question : Qu'est-ce que les Lumières ? », dans Kant, *Vers la paix perpétuelle. Que signifie s'orienter dans la pensée ? Qu'est-ce que les Lumières ?*, trad. fr. J.-F. Poirier et F. Proust, Paris, GF, 1991

2) Autres références :

Kant *Critique de la raison pure*, trad. fr. A. Renaut, Paris, GF, 2006

Kant, *Critique de la faculté de juger*, trad. fr. A. Renaut, Paris, GF, 1995

Kant, *Critique de la raison pratique*, tr. J.-P. Fussler, Paris, GF, 2003

Kant, *Prolégomènes à toute métaphysique future qui pourra se présenter comme science*, trad. fr. L. Guillermit, Paris, Vrin, 1993

Kant, *Logique*, trad. fr. L. Guillermit, Paris, Vrin, 1993

Kant, *Vers la paix perpétuelle. Que signifie s'orienter dans la pensée ? Qu'est-ce que les Lumières ?*, trad. fr. J.-F. Poirier et F. Proust, Paris, GF, 1991

Kant, *Opuscules sur l'histoire*, tr. S. Piobetta, Paris, GF, 1990

Kant, *Métaphysique des mœurs I. Fondation. Introduction*, tr. A. Renaut, Paris, GF, 1994

Les œuvres complètes de Kant (« Bonner Kant-Korpus ») sont librement accessibles [en allemand] sur le site : www.ikp.uni-bonn.de/Kant/main.html

Outil de travail :

Rudolf Eisler, *Kant-Lexikon*, éd. établie et augmentée par A.-D. Balmès et P. Osmo, Paris, Gallimard, 1994

En ce qui concerne les commentaires, une bibliographie sera communiquée au premier cours.

Contrôle des connaissances :

Session 1 (contrôle continu) :

2 commentaires de texte à l'écrit (4h)

1 contrôle de connaissance réalisé en CM (15min.)

1 oral réalisé en TD ou à la fin du semestre sous forme d'exposé (20min. par étudiant)

Session 2 :

1 commentaire de texte à l'écrit (4h)

UE3 : Philosophie générale

Cours : 3h par semaine (1h CM / 2h TD) : Fosca MARIANI

Chose et objet. Le sujet de la métaphysique.

Ce cours se propose de traverser l'histoire de la métaphysique en posant les questions suivantes : quel est le sujet de la métaphysique ? Quel est l'objet de la métaphysique ? Qu'est-ce que signifie "être premier" ? Peut-on réduire l'histoire de la métaphysique à la question de l'être ? L'établissement et la transformation du vocabulaire de la métaphysique seront au centre de notre réflexion : la distinction entre être, existence et essence ; la détermination de l'étant (*ens*), de la chose (*res*), de quelque chose (*aliquid*) ; le conflit entre chose et objet, la question sur la destinée de la métaphysique.

Pré-requis : une bonne préparation en philosophie au lycée n'est certainement pas négligeable.

Compétences visées : Elaboration conceptuelle et logique poussée ; capacité dialectique d'argumentation pour/contre ; finesse interprétative. Connaissance de l'histoire de la philosophie.

Temps de travail personnel : Selon les compétences de l'étudiant. Mais on recommande de se consacrer au cours au moins 5 heures par semaine.

Bibliographie :

À lire avant le premier cours :

L'excellent livre de Frédéric Nef, *Qu'est-ce que la métaphysique ?* Paris, Gallimard, 2004, peut être très utile.

Une bibliographie sera distribuée ultérieurement:

Contrôle des connaissances

Session 1 (contrôle continu) :

Dissertation/commentaire (au choix), chaque fois, 4heures.

Un exposé oral, commentaire de texte. 40 minutes.

Session 2 :

Au choix, dissertation/commentaire, 4 heures.

Intitulé de l'UE : UE4 Méthodologie de l'histoire au concours (S1 et S2)

Nom de l'enseignant responsable : Justine Faure

Noms des intervenants : Philippe Castermans, Justine Faure, Philippe Roger

Nombre d'heures : 24 heures

Langue d'enseignement : français

Pré-requis Avoir un bon niveau de classe terminale

Compétences visées : Améliorer les techniques de la dissertation (en vue du concours) et de l'exposé oral à partir du programme du concours [Le monde, l'Europe et la France de 1945 à nos jours]

Contenu de la formation : A partir du programme du concours : entraînement à la dissertation en vue du concours (rédaction d'introductions, de conclusions, de transitions ; plans détaillés...) en plus des devoirs surveillés et des concours blancs. Entraînement à l'exposé oral.

Travail de l'étudiant hors présentiel : 24 heures

Bibliographie succincte : Un manuel d'Histoire de classe terminale.

P. Cabanel, C. Bernard, M. Lefevre, P. Touchard, *Le siècle des excès de 1870 à nos jours*, Paris? PUF, Coll. Major, 2010

Intitulé de l'UE : UE 5 Initiation à la culture générale (S1 et S2)

- Libellé cours : Réflexion d'ensemble et méthodologie

Noms des intervenants : Sidonie Loubry-Carette

Nombre d'heures : 24h

Langue d'enseignement : français

Compétences visées : Culture générale et entraînement à la méthodologie de la dissertation de concours

Contenu de la formation : grands enjeux du monde contemporain

Travail de l'étudiant hors présentiel : lectures, travaux écrits, dissertations, notes de lecture

Bibliographie succincte : voir à la rentrée; lecture de magazines et journaux

Intitulé de l'UE : UE 6 Questions d'actualités (S1 et S2)

- Libellé cours : Questions au concours

Noms des intervenants : Dominique Balvet, Vincent Suard

Nombre d'heures : 24h

Langue d'enseignement : français

Contenu de la formation : A préciser à la rentrée

Intitulé de l'UE : UE7 Histoire au concours (semestres 1 et 2)

Nom de l'enseignant responsable : Justine Faure

Noms des intervenants : Philippe Castermans, Justine Faure, Philippe Roger

Nombre d'heures : 24 heures

Langue d'enseignement : français

Pré-requis Avoir un bon niveau de classe terminale

Compétences visées : Avoir une très bonne connaissance du programme de l'épreuve d'histoire au concours [Le monde, l'Europe et la France de 1945 à nos jours] dans toutes ses dimensions.

Contenu de la formation : Apport, sous formes variées, de connaissances par l'enseignant.

Travail de l'étudiant hors présentiel : 48 heures

Bibliographie succincte : Un manuel d'Histoire de classe terminale.

P. Cabanel, C. Bernard, M. Lefevre, P. Touchard, *Le siècle des excès de 1870 à nos jours*, Paris? PUF, Coll. Major, 2010

Intitulé de l'UE : UE 8 Autre langue, renforcée si langue au concours

Noms des intervenants : Isabelle Lostanlen (espagnol) , Marie Brunhes (allemand)

Nombre d'heures : 24 heures + 6h renforcement (pour les étudiants ayant choisi l'espagnol au concours)

Langue d'enseignement : français

Compétences visées : Atteindre les compétences linguistiques et rédactionnelles exigées par le concours. Être capable de traiter une question d'actualité centrée sur les pays hispaniques.

Contenu de la formation : Étude de dossiers thématiques portant sur l'actualité des pays hispaniques. Entraînement à l'argumentation écrite.

Travail de l'étudiant hors présentiel : Être capable de restituer les idées principales des documents vus en cours. Établir des listes de vocabulaire thématique. Consulter régulièrement *El País*, le site RTVE (les émissions : *Informe semanal, Los desayunos de TVE, 24 horas*)

Intitulé de l'UE : UE 9 Anglais, renforcée si langue an concours

Noms des intervenants : Sabrina Drouin-Sérac, Dominic Ockenden, Christophe Robin

Nombre d'heures : 24 heures + 6h renforcement

Langue d'enseignement : anglais

Pré-requis niveau B1

Compétences visées : Compréhension et expression écrite : niveau B2

Contenu de la formation : préparation aux concours

Travail de l'étudiant hors présentiel : étudier les documents proposés et rédiger les réponses aux devoirs d'entraînement

Bibliographie

Une bonne grammaire : *Grammaire pratique de l'anglais*, de S. Berland-Delépine, par exemple.

Un dictionnaire de taille suffisante (20 000 mots environ)

Semestre 1 :

Intitulé de l'UE : UE 10 Projet étudiant (semestre 1)

- Libellé cours : UE 10 Intégration

Organisée par les services centraux, voir lien ci-dessous :

<http://www.univ-lille3.fr/etudes/formations/cursus-licence/organisation/ue10/s1/>

Semestre 2 :

Intitulé de l'UE : UE 10 Projet étudiant : proposé par l' :

- Libellé cours : Pratique de l'écrit et de l'oral (18h)

Noms des intervenants : Sidonie Loubry-Carette

Offres de l'Université

- C2i
- Approche et expérience du milieu professionnel
- Engagement citoyen
- Expérience et mobilité internationale
- Pratiques artistiques et culturelles

Offres du SUAPS

- Activités physiques, sportives ou artistiques

+ UE obligatoire proposé par le service audiovisuel : Culture numérique

<p style="text-align: center;">Licence : Sciences Humaines et Sociales Mention Histoire</p>

PRESENTATION DE LA LICENCE D'HISTOIRE

La licence Sciences Humaines et Sociales mention Histoire propose une formation généraliste en trois ans dans les quatre périodes de l'histoire. Elle est délivrée dans les locaux de l'Université.

Les étudiants, au terme des trois années, auront acquis des connaissances historiques allant de l'Antiquité à la période contemporaine, ainsi que des connaissances dans des disciplines complémentaires (géographie, histoire de l'art, archéologie, économie, droit...) qui leur donneront une solide culture générale. Ils seront aussi formés à des méthodes de travail diversifiées qui leur permettront de s'adapter à toute situation professionnelle : organisation et synthèse de l'information, capacité à s'exprimer par écrit et par oral, à construire des analyses... La formation comprend aussi une initiation ou un perfectionnement aux langues vivantes.

La licence d'histoire prépare plus spécifiquement aux métiers suivants :

- *métiers de l'enseignement 1^{er} et 2nd degrés.*
- *métiers de l'administration : fonction publique française (État et Territoriale), fonction publique européenne (communautaire), monde de l'entreprise, établissements publics à vocation socio-éducative.*
- *métiers du secteur associatif et du champ périscolaire.*
- *métiers de la valorisation patrimoniale.*

NB : l'accès à ces métiers nécessite la plupart du temps le succès à des concours qui pourront être préparés à partir du master.

À l'issue de la Licence, les étudiants pourront compléter leur formation en intégrant un master. L'accès en master n'est pas automatique. Il se fait uniquement sur dossier de candidature après vérification des prérequis et éventuellement après entretien. Après le master, les étudiants peuvent accéder à la recherche en histoire dans le cadre d'études doctorales et s'intégrer aux laboratoires de recherche IRHIS et Halma. Depuis 2015-2016 sont proposés des masters qui rassemblent des compétences variées, aussi bien dans le domaine de la recherche en histoire (Master Mondes anciens et Master histoire) que celui de l'insertion professionnelle (Master MEEF pour l'enseignement, Parcours archivistique et Parcours administration territoriale dans le master Histoire, Parcours métiers de l'archéologie dans le master Mondes Anciens).

Les trois années de la licence ont été conçues de manière à privilégier une progression. Les étudiants commenceront par des études générales qui les mèneront vers des études davantage thématiques en 3^e année. Ils pourront alors approfondir certaines périodes ou certaines questions et commencer à se spécialiser, les enseignements de troisième année s'articulant sur les spécialités et options des Masters.

La première année a été conçue comme une année de transition avec l'enseignement du lycée laissant la possibilité d'éventuelles réorientations vers d'autres cursus. La formation reste pluridisciplinaire et les étudiants suivront obligatoirement des enseignements d'histoire, mais aussi de géographie et des enseignements optionnels en histoire de l'art. À la fin de cette première année, les

étudiants auront défini leur projet personnel ou professionnel et pourront choisir des enseignements complémentaires ou des options d'ouverture. En matière de compétences, l'accent sera mis sur la capacité à organiser une recherche bibliographique et documentaire en vue d'exposés et de commentaires. Un effort particulier portera sur la capacité à s'exprimer devant un groupe pour présenter les résultats d'une recherche.

En deuxième année, ils poursuivront l'acquisition des fondamentaux en se spécialisant davantage dans le champ disciplinaire. Les compétences acquises en L1 seront consolidées et élargies, notamment pour ce qui concerne l'autonomie dans le travail, la maîtrise des langues et des outils de communication. L'effort commencé dans les semestres de L1 sera poursuivi et amplifié pour parvenir à organiser une recherche et pour préparer des travaux de plus grande ampleur et plus spécialisés. L'expression orale et écrite fera, là encore, partie des critères d'évaluation.

En troisième année de la licence d'histoire, les étudiants pourront affiner leur formation et commenceront à se spécialiser : questions plus précises mises au programme, exigences méthodologiques renforcées, maniement des outils de la recherche et mise en perspective épistémologique. On attendra de leur part une véritable capacité à s'exprimer de manière correcte. Ayant acquis les savoirs fondamentaux du champ disciplinaire, initiés au maniement des outils de la recherche, les étudiants seront capables de gérer convenablement leur travail personnel, maîtrisant les technologies de l'information et de la communication pour étendre leurs connaissances.

PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS

Chaque année de la licence s'organise en deux semestres de 12 semaines d'enseignement chacun. Chaque semestre est divisé en 10 Unités d'Enseignement (UE). Chaque UE validée donne droit à l'acquisition de 3 ECTS (*European Credit Transfer System*), reconnus dans le système européen de l'enseignement supérieur, à raison de 30 ECTS par semestre, 60 ECTS par année et 180 ECTS pour l'ensemble de la licence.

Les enseignements comprennent des cours magistraux (CM) et des séances de travaux dirigés (TD) consacrées à l'étude de documents et à la réalisation d'exercices (présentations orales, séances de travail collectif...).

Les 10 UE de chacun des semestres se présentent toujours de la même façon :

- Les UE 1 à 4 sont consacrées à l'acquisition de connaissances fondamentales dans les quatre périodes de l'histoire et à la méthodologie de ces quatre périodes, deux périodes différentes étant abordées à chaque semestre.
- Les UE 5 à 8 offrent des compléments de formation en histoire, en géographie, mais aussi des possibilités d'ouverture vers d'autres disciplines (dont l'histoire de l'art et les langues).
- Les UE 9 sont des UE de langues
- Les UE 10 permettent de définir, d'affiner ou même de tester le projet professionnel des étudiants.

À partir du semestre 3 et jusqu'au semestre 6, l'étudiant qui souhaite acquérir une formation cohérente et complémentaire dans un autre domaine, peut choisir une **option d'ouverture** (légère (UE 7 et UE 8) ou lourde (UE 6 à 8 et 10). Il faut noter qu'une option d'ouverture peut être abandonnée en cours de licence pour revenir

aux UE proposées par le parcours histoire, mais que **l'étudiant ne peut pas passer d'une option d'ouverture à une autre** ou choisir seulement quelques UE d'une option d'ouverture.

AIDE A LA REUSSITE ET A L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Plusieurs dispositifs d'aide à la réussite sont proposés aux étudiants de première année :

- Enseignants référents : chaque étudiant de première année à un enseignant référent qui le suit de manière plus individuelle et contribue à le guider dans ses études.

- Aux 3^e ou 4^e semestres, les étudiants élaboreront un projet d'insertion professionnel (PPE - Projet Professionnel Étudiant) dans le cadre d'un enseignement spécifique de 12h, en UE 10.

LES DOUBLES LICENCES

Les étudiants inscrits en 2018-2019 en L1-L2 dans une double licence peuvent demander la réinscription en année supérieure. Les étudiants accédant directement en L3 peuvent demander une inscription en double licence. L'inscription en double licence n'est pas ouverte aux étudiants qui seront en L1 en 2019-2020.

I- Les régimes d'études

Trois formules de contrôle des connaissances peuvent être appliquées

1. Le Contrôle Continu

Le Contrôle Continu est composé d'épreuves qui visent à vérifier régulièrement les acquis des étudiants. Il peut prendre des formes diverses : exposé, évaluation courte, évaluation orale ou écrite, travaux personnels de l'étudiant, travaux de groupe, constitution de dossiers, note de stage, poster, etc.

C'est l'équipe pédagogique qui doit définir de manière aussi précise que possible :

- la nature, la durée, le nombre des épreuves prévues (au moins deux épreuves par UE si possible de nature différente) ;
- les coefficients de chaque épreuve (pour offrir la possibilité de moduler le poids relatif de certaines épreuves dans le cadre d'une UE) ;

De ce fait, les épreuves de Contrôle Continu :

- peuvent ne concerner à chaque fois que quelques étudiants de la promotion,
- ne font pas l'objet de convocation et ne sont pas inscrites dans le calendrier des examens,
- peuvent avoir lieu pendant les heures d'enseignement, même si elles ne doivent pas se faire au détriment du temps d'enseignement.

Si une des épreuves du Contrôle Continu concerne toute la promotion, elle doit s'effectuer dans les mêmes conditions que celles appliquées au Contrôle Terminal définies ci-dessous. Le Contrôle Continu est étroitement lié à l'assiduité au cours et renforce les possibilités de réussite de l'étudiant. Un étudiant absent à plus de trois séances de TD organisées dans le cadre d'un EC est déclaré défaillant au bout de trois absences non justifiées. Les certificats médicaux doivent être présentés dans les plus brefs délais. **Les étudiants qui ne sont pas en mesure d'assister régulièrement aux TD peuvent bénéficier d'un régime dérogatoire (voir ci-dessous).**

2. Le Contrôle Terminal

Le Contrôle Terminal

- correspond à une évaluation de l'ensemble d'une période d'enseignement et s'effectue à l'issue de celle-ci.
- consiste en une épreuve écrite ou orale de même nature pour tous les étudiants d'un même diplôme, relevant d'un même régime et d'un même rythme d'études.
- figure sur le calendrier officiel des épreuves qui fait l'objet d'une information aux étudiants.
- est organisé en sus des heures de cours annoncées dans les maquettes

Le Contrôle Terminal est obligatoirement organisé :

- en première session, lorsque le contrôle continu et régulier n'aurait pas été mis en place ;
- en deuxième session pour les étudiants absents ou ayant échoué à la première session.

Les date, heure et lieu des épreuves écrites ou orales des Contrôles Terminaux sont affichés au moins deux semaines avant la date prévue (lorsque ces épreuves sont organisées par la scolarité centrale, chaque étudiant est informé dans son espace numérique de travail du calendrier des épreuves le concernant).

3. Régimes dérogatoires

3.1. Les aménagements prévus par la réglementation

Les étudiants en situation de handicap

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, dans son article 20 prévoit que « les établissements d'enseignement supérieur inscrivent les étudiants handicapés ou présentant un trouble de santé invalidant, dans le cadre des dispositions réglementant leur accès au même titre que les autres étudiants, et assurent leur formation en « mettant en œuvre les aménagements nécessaires à leur situation dans l'organisation, le déroulement et l'accompagnement de leurs études ». Le même article précise par ailleurs que pour assurer les fonctions d'aide à l'accueil et à l'intégration, « des assistants d'éducation peuvent être recrutés par l'État ».

Les sportifs de haut niveau

La circulaire N°2006-123 du 1-8-2006 précise : « Le code de l'éducation dispose en son article L.611-4 : "Les établissements d'enseignement supérieur permettent aux sportifs de haut niveau de poursuivre leur carrière sportive par les aménagements nécessaires dans l'organisation et le déroulement de leurs études. Ils favorisent l'accès des sportifs de haut niveau, qu'ils possèdent ou non des titres universitaires, à des enseignements de formation ou de perfectionnement, dans les conditions définies par les articles L.612-2 à L.612-4 et L.613-3 à L.613-5."

À cet effet, le conseil d'administration de l'établissement fixe, sur proposition du conseil des études et de la vie universitaire, des modalités pédagogiques spécifiques à l'intention des sportifs(ives) de haut niveau. Ces modalités de contrôle des connaissances doivent être arrêtées au plus tard à la fin du premier mois de l'année d'enseignement ; elles ne peuvent être modifiées en cours d'année. Dans ce cadre, les présidents d'université organiseront l'accueil des sportifs au sein des établissements d'enseignement supérieur dans le respect des dispositions suivantes : a) attribution au sportif de haut niveau d'un statut particulier semblable à celui des étudiants salariés ; b) aménagement des cursus adaptés aux contraintes sportives ; c) organisation spécifique de l'emploi du temps (prise en compte des entraînements, des compétitions et des déplacements) et priorité dans le choix des groupes des travaux pratiques et des travaux dirigés ; d) aménagement des examens (choix du mode de contrôle des connaissances-continu, terminal, unités d'enseignement (UE) capitalisables, sessions spéciales), et conservation des UE acquises, en cas de changement d'académie ; e) désignation d'un correspondant chargé du suivi des sportifs(ives) dans chaque établissement du supérieur. »

3.2. Autres situations pouvant amener à des aménagements

Les étudiants suivants peuvent demander à bénéficier d'aménagements qui seront

définis par le responsable d'année et le président de jury :

- les étudiants engagés dans la vie active ;
- les étudiants assumant des responsabilités particulières reconnues dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative ;
- les étudiants chargés de famille ;
- les étudiants engagés dans plusieurs cursus à Lille3 ;
- Les artistes de haut niveau (hors conventionnement spécifique avec l'université).

La demande d'aménagement, accompagnée des pièces justificatives doit être formulée par l'étudiant au début de chaque semestre auprès de son responsable d'année dans le mois qui suit le début des enseignements, ou bien dans les 15 jours qui suivent un changement de situation.

La dispense de contrôle continu et d'assistance aux TD sera conditionnée par la présentation d'un contrat de travail portant sur au moins 12h par semaine ou faisant état d'une activité salariée correspondant aux horaires d'un ou plusieurs enseignements obligatoires.

Quel que soit le régime d'étude suivi, les étudiants n'ayant pas validé l'ensemble des enseignements d'un semestre lors de la première session d'examen sont convoqués à une deuxième session, dite session de rattrapage **où ils devront obligatoirement repasser toutes** les UE qui n'ont pas été validées lors de la première session, avec tous les éléments pédagogiques qu'elles comportent.

CONSTRUISEZ VOTRE PARCOURS DE FORMATION

La structure des enseignements de licence vous permet à la fois d'acquérir des fondamentaux disciplinaires et de construire votre projet personnel de formation universitaire. Un large choix d'options (proposées notamment à partir de la L2) vous amènera ainsi à élaborer progressivement votre parcours.

Vous venez de prendre connaissance du programme des enseignements constitutifs de votre parcours de Licence.

Ces enseignements sont organisés en 10 Unités d'Enseignements (UE). De façon générale, ces UE se répartissent en UE fondamentales, UE complémentaires, une UE de langue (UE 9) et un enseignement consacré à l'élaboration de votre projet d'étudiant (UE10).

UE 10 PROJET DE L'ETUDIANT

Les enseignements de l'UE 10 « Projet de l'étudiant » vous invitent, sur un mode non disciplinaire, à construire ou enrichir votre projet de formation universitaire. Cette UE 10 est OBLIGATOIRE et sera EVALUÉE au même titre que les autres UE constitutives de votre parcours de Licence.

Comment choisir votre UE 10 ?

Au semestre 1, vous suivez obligatoirement l'UE 10 « **Intégration** », laquelle vous permet d'acquérir la maîtrise de votre environnement universitaire. Cet enseignement est proposé entièrement à distance.

A partir du semestre 2, vous choisissez votre UE 10 en fonction de votre projet personnel, d'études ou professionnel.

En complément de ce choix, vous suivez obligatoirement un module **d'initiation à la culture numérique (enseignement à distance)**, organisé du semestre 2 au semestre 6.

LES OPTIONS D'OUVERTURE

Les **options d'ouverture** vous permettent de découvrir un champ disciplinaire ou professionnel et de diversifier vos poursuites d'études en master. Elles peuvent en outre faciliter votre insertion professionnelle à l'issue de la licence.

- Accessibles à partir de la Licence 2, ces options d'ouverture sont organisées sur plusieurs UE et sur plusieurs semestres. Elles viennent en lieu et place d'UE de votre parcours type de licence.
- Suivre une option d'ouverture vous engage : vous devez la suivre sur la totalité de votre parcours de formation.
- Nous vous invitons à prendre connaissance sur le site de l'ensemble des options d'ouverture qui vous sont proposées.

Liste des options d'ouverture

- ESJ Journalisme (modalités d'accès particulières – accessible dès la Licence 1)
- Français Langue Étrangère - FLE
- Information-Documentation
- Management des entreprises et des associations - MEA
- Professorat des écoles
- Sensibilisation aux métiers de l'enseignement

Attention : les parcours de licence suivants ne proposent pas d'options d'ouverture.

- Licence mention Arts
- Licence mention Économie et gestion quel que soit le parcours choisi
- Licence mention Information Communication quel que soit le parcours choisi
- Licence mention LEA quel que soit le parcours de langues choisi
- Licence mention MIASHS quel que soit le parcours choisi
- Licence mention Philosophie parcours Philosophie-Sociologie
- Licence mention Psychologie
- Licence mention Sociologie quel que soit le parcours choisi

Pour les autres parcours de licence, dans la mesure où chacun d'eux propose une liste limitée d'options d'ouverture, nous vous invitons à vérifier, sur le guide "Options d'ouverture", que l'option qui vous intéresse est bien proposée dans votre parcours de formation. Vous pouvez également vous rapprocher du secrétariat de votre composante ou du service en charge de la coordination des UE10 et des options d'ouverture (paulette.horent@univ-lille.fr).

Tout savoir sur les UE 10 : <https://www.univ-lille.fr/ppp-campus-pont-de-bois/>

Tout savoir sur les options d'ouverture : <https://www.univ-lille.fr/ppp-campus-roubaix-tourcoing-lea/>

LES RÈGLES DE PROGRESSION DES ÉTUDIANTS DE LICENCE

La progression des étudiant-e-s d'une année sur l'autre obéit aux règles suivantes :

- JURYS SEMESTRIELS

- Pour les **cursus licence** (jurys de première et de deuxième session) la note du semestre est la moyenne coefficientée des notes obtenues aux différentes UE, **avec** compensation semestrielle entre les UE :
 - o si cette moyenne est égale ou supérieure à 10, l'étudiant-e est admis-e au semestre et emporte les crédits ECTS du semestre (30).
 - o si cette moyenne est inférieure à 10, l'étudiant-e est ajourné-e au semestre, mais capitalise les UE acquises.

- JURYS D'ANNEE

- **Cursum licence, mise en œuvre de la compensation annuelle et admission à l'année supérieure :**
 - o l'étudiant-e est autorisé-e de plein droit à s'inscrire en année supérieure s'il a été admis, au titre de la première session, à chacun des deux semestres de l'année.
 - o l'étudiant-e qui n'a pas été admis-e aux deux semestres de l'année au titre de la première session est, **par le jeu de la compensation annuelle mise en œuvre à l'issue de la première session**, autorisé-e de plein droit à s'inscrire en année supérieure, **si la moyenne des notes des deux semestres (notes de première session capitalisées) est égale ou supérieure à 10**. Dans ce cas, les 60 crédits lui sont attribués au titre de l'année universitaire.
 - o l'étudiant-e qui n'a pas été admis-e aux deux semestres de l'année au titre de la deuxième session est, **par le jeu de la compensation annuelle mise en œuvre à l'issue de la deuxième session**, autorisé-e de plein droit à s'inscrire en année supérieure, **si la moyenne des notes des deux semestres (notes de deuxième session capitalisées) est égale ou supérieure à 10**. Dans ce cas, les 60 crédits lui sont attribués au titre de l'année universitaire.
 - o La **compensation** est sans incidence sur les résultats de l'année dans les cas suivants :
 - Etudiant-e-s déclaré-e-s admis-es aux deux semestres de l'année universitaire, quelle que soit la session au titre de laquelle ils, elles ont été déclaré-e-s admis-es.
 - Etudiants-e-s qui n'ont été déclaré-e-s admis-es à aucun des deux semestres de l'année universitaire.
 - Etudiant-e-s porté-e-s défaillant-e-s à l'une des deuxièmes sessions (quel que soit le semestre).

Les étudiants déclarés admis à un semestre et ajournés à l'autre ne peuvent « valider » l'année qu'au titre de la compensation annuelle (sous réserve que la moyenne des notes des deux semestres soit égale ou supérieure à 10) **mise en œuvre lors des jurys de fin de premières sessions ou lors des jurys de fin d'année à l'issue des secondes sessions.**

Le tableau ci-dessous fait le point sur les situations qui peuvent donner lieu à compensation :

	SEMESTRE IMPAIR (SI)		SEMESTRE PAIR (SP)		ANNEE	
	Sessi on 1	Sessi on 2	Sessi on 1	Session 2	Résultats	
	(SI s1)	(SI s2)	(SP s1)	(SP s2)	Jury annuel 1 (postSess. 1)	Jury annuel 2 (postsess. 2)
Cas 1	ADM	-	ADM	-	ADM	
Cas 2	ADM	-	AJ	ADM ou AJ	ADM si résultats : $(SI\ s1 + SP\ s1) / 2 > ou = 10$	ADM si résultats : $(SI\ s1 + SP\ s2) / 2 > ou = 10$
Cas 3	AJ	- ADM ou AJ	ADM		ADM si résultats : $(SI\ s1 + SP\ s1) / 2 > ou = 10$	ADM si résultats : $(SI\ s2 + SP\ s1) / 2 > ou = 10$
Cas 4	AJ	ADM ou AJ	AJ	ADM ou AJ	AJ	ADM si résultats : $(SI\ s2 + SP\ s2) / 2 > ou = 10$

Attention : la validation de l'année emporte 60 crédits, sans attribution de crédits au titre du semestre et des éléments (UE) auxquels l'étudiant a été déclaré ajourné. Toutefois les UE acquises sont validées. Les résultats d'admission en jury annuel 1 sont définitifs. L'étudiant-e ne pourra en aucun cas se présenter au rattrapage dans le but par exemple d'améliorer ses résultats.

- JURYS DE DIPLOME

- **DEUG, licence**

- Le diplôme sera attribué sur la base des notes de l'année diplômante et des résultats obtenus par l'étudiant. A l'issue de la deuxième session du second semestre de l'année universitaire et après les jurys d'année, le jury délivre le diplôme :
 - au titre de la première session, aux seuls étudiant-e-s admis à chacun des deux semestres au titre de la première session (DEUG, licence, master).
 - au titre de la deuxième session :
 - aux étudiant-e-s ayant été admis aux deux semestres, dont l'un au moins au titre de la deuxième session ;
 - aux étudiants ayant validé l'année au titre de la compensation annuelle.
- La mention du diplôme de Licence est déterminée par la moyenne des notes obtenues aux deux semestres de l'année diplômante. Aucune mention ne sera portée sur le diplôme du DEUG.

Vous pouvez consulter vos notes et résultats sur le portail de l'université, à partir de votre Environnement Numérique de Travail. Ces résultats sont disponibles une fois les délibérations terminées.

Important : frauder est un délit qui entraîne de lourdes sanctions disciplinaires, voire pénales. Elles peuvent aller jusqu'à l'exclusion définitive de toutes les universités et écoles et sont passibles d'une peine d'emprisonnement de 3 ans et de 9000 euros d'amende.

Les enseignants disposent dans leur ENT d'un logiciel d'aide à la détection du plagiat. Le partage en ligne de cours dispensés par vos professeurs sur des plateformes supposées collaboratives est strictement interdit car il peut s'agir également d'un délit de contrefaçon susceptible d'être poursuivi.

CLIL : CENTRE DE LANGUES DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE

LE CLIL a en charge l'enseignement/apprentissage transversal des langues vivantes.

Il comprend :

- Le pôle DELANG qui coordonne et gère toutes les UE de langues vivantes, les langues proposées en option et les DUFL de l'Université de Lille - autrement dit les UE du secteur LANSAD (Langues pour les Spécialistes d'Autres Disciplines), ainsi que les enseignements de Techniques d'Expression et de Communication (TEC).
- Le pôle DEFI qui a en charge les enseignements en FLE (Français Langue Etrangère) et accueille les candidats internationaux allophones souhaitant progresser en langue, culture et civilisation françaises, en articulation avec les diplômes nationaux ou en vue de la délivrance de Diplômes Universitaires d'Etudes Françaises de niveau A1 à C2.
- Un pôle transversal qui coordonne les certifications et les CRL (Centres de Ressources en Langues).

Les enseignements sont répartis dans des antennes de proximité où les étudiants pourront se renseigner et s'inscrire en fonction de leur filière :

- sur les sites Pont-de-Bois et Roubaix-Tourcoing (LANSAD, FLE et langues FC)
- sur le site Cité Scientifique (LANSAD et FLE)
- sur les sites Moulins-Ronchin et Santé dans les facultés (LANSAD)

La direction du CLIL est située dans le bâtiment du CLIL SUAIO du campus Cité Scientifique.

Contact : clil@univ-lille.fr / Téléphone : 03 20 05 87 25.

DELANG

Vous trouverez les informations sur les pages DELANG du site du CLIL <https://clil.univ-lille.fr>.

Contact : delang@univ-lille.fr

Des bureaux d'accueil de proximité sont à votre disposition sur les campus Pont de Bois (bâtiment A - A1.682) et Cité scientifique (Bâtiment B5). Sur les campus, Moulins Ronchin et Santé, les informations sont fournies directement dans les facultés.

Campus Pont de Bois

Pour la plupart des UE d'anglais (toutes composantes) et d'espagnol (MIME, SHAP, DECCID), les emplois du temps, les inscriptions dans les groupes et les modalités de contrôle des connaissances sont gérés par le secrétariat de votre année de formation.

Pour toutes les autres langues, ces mêmes informations relèvent du pôle DELANG Campus Pont-de-Bois. Les cours sont proposés dans des créneaux transversaux ouverts à tous.

À partir du S2, la même langue doit être suivie tout au long du parcours de licence afin de permettre une progression réelle (sauf dérogation sur projet de mobilité spécifique).

La passation de la certification CLES est encouragée avec une inscription par an prise en charge par l'établissement pour les étudiants inscrits à l'Université de Lille ainsi que le recours aux Centres de Ressources en Langues (CRL) pour soutien à la formation en langues.

Contact : delang.pdb@univ-lille.fr

Téléphone: 03 20 41 62 84

LE CLES

Le CLES (Certificat en Langues de l'Enseignement Supérieur) est une certification universitaire :

- accréditée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation et reconnue au niveau européen (NULTE)
- adossée au Cadre Européen Commun de Référence en Langues (CECRL)
- qui atteste d'un niveau de compétence B1, B2 ou C1 dans 4 activités langagières,
- qui est offerte en allemand, anglais, arabe, espagnol, grec moderne, italien, polonais, portugais, russe.
- qui s'adresse à tout public,

3 niveaux sont proposés :

- CLES B1 : utilisateur indépendant qui peut faire face à des situations de la vie courante
- CLES B2 : utilisateur indépendant qui peut interagir et négocier dans la majorité des domaines.
- CLES C1= utilisateur expérimenté qui peut faire valoir sa maîtrise linguistique dans la vie sociale, académique ou professionnelle.

Cf. plaquette CLES et le site officiel : www.certification-cles.fr

Les dates de passations et les modalités d'inscription sont disponibles sur les pages *Certifications* du site du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr>

Les CRL organisent des ateliers de préparation ou d'information en complément à vos formations en langues. Pour connaître les dates et les modalités de ces ateliers, renseignez-vous auprès du CRL de votre site de formation ou adressez-vous à cette adresse : crl@univ-lille.fr

Contact : cles@univ-lille.fr

LE CRL

Les Centres de Ressources en Langues (CRL) du CLIL sont des espaces multimédias pour l'apprentissage des langues en autoformation guidée. Ils mettent à votre disposition une base de ressources répertoriées, des outils et l'accompagnement nécessaire pour organiser votre parcours d'apprentissage. Au CRL, vous pourrez travailler de façon indépendante, à votre rythme, et être accompagné vers l'atteinte de vos objectifs.

Le CRL vous offre des ressources matérielles et humaines, riches et variées pour :

- passer un test de positionnement en langue
- travailler la langue dans tous ses aspects.
- communiquer avec d'autres (étudiants, natifs).
- développer votre compétence à apprendre en autonomie.
- préparer des certifications.
- vous conseiller et vous guider.

Les langues proposées au CRL sont :

l'allemand, l'anglais, l'arabe, la catalan, le chinois, le danois, l'espagnol, le français langue étrangère, le grec moderne, l'hébreu, le hongrois, l'italien, le japonais, la langue des signes française, le néerlandais, le norvégien, le persan, le polonais, le portugais, la russe, le suédois, et le tchèque.

L'inscription est libre et gratuite pour les étudiants, enseignants ou personnels de l'Université de Lille et se fait directement au CRL. La première fois, l'équipe vous présentera les locaux et les ressources. L'Université de Lille comporte 5 CRL sur les campus de Cité Scientifique, Pont-de-Bois, l'IAE, Infocom et LEA.

Cf. les pages site du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr>

Contact : crl@univ-lille.fr

LA MAISON DE LA MÉDIATION : INFORMER ET PRÉVENIR

Ouverte à tou.te.s, étudiant.e.s et personnels de l'Université, dans le respect des règles de déontologie et en concertation avec les services et composantes de l'établissement, elle est un lieu d'accueil, d'information et de réponse aux questions juridico-administratives. Elle a pour missions de prévenir les comportements abusifs comme les conflits, de pacifier les relations, de sensibiliser enfin la communauté universitaire notamment par la promotion de l'égalité, la lutte contre les discriminations, la laïcité.

Maison de la médiation

maison-mediation@univ-lille.fr

03.62.26.91.16

La maison de la médiation est associée aux cellules harcèlement (sexuel et moral) et au médiateur (réfèrent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations).

Cellule d'écoute, de soutien et d'accompagnement contre le harcèlement moral (CESAHM)

contact-harcelement-moral@univ-lille.fr

Cellule d'écoute, de veille et d'information sur le harcèlement sexuel (CEVIHS)

contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr

Médiateur, réfèrent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations

amadou.bal@univ-lille.fr

